



À l'attention de Monsieur le Maire
Maire de CARLIPA
Boulevard des Tilleuls

11170 CARLIPA

A Montreuil, le mardi 18 août 2026

Objet : Déclaration d'intention de mener une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public en porte-à-porte pour le compte d'ACTION CONTRE LA FAIM.

Monsieur le Maire,

ACTION CONTRE LA FAIM, l'une des plus importantes organisations non gouvernementales françaises, reconnue d'utilité publique, agit depuis plus de 40 ans pour sauver des vies. Nos équipes, présentes dans 50 pays dans le monde, combattent sur tous les fronts de la faim : nutrition et santé, sécurité alimentaire, eau, assainissement et hygiène, santé mentale et plaidoyer.

Pour pouvoir continuer à agir, nous avons besoin de faire connaître auprès du grand public nos missions, nos besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pourquoi, par la présente, et en vertu de la loi N°91-772 du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons notre intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation en **porte-à-porte à CARLIPA du 07/09/2026 au 03/10/2026, à raison de 3 jours maximum durant cette période.**

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux donateurs réguliers mais ne fera pas l'objet d'une quête (collecte de fonds en espèce ou en chèque). En effet, les personnes qui souhaitent soutenir notre association rempliront un bulletin en ligne, validé par une signature électronique et s'engageront pour un soutien mensuel en prélèvement automatique.

Aucun matériel ne sera installé sur la voie publique. Aucun prospectus ne sera distribué.

Notre équipe pourra rencontrer les habitants du lundi au samedi, en journée jusqu'à 21h.

Mandatée par ACTION CONTRE LA FAIM, notre équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Afin de faciliter le déroulement de cette campagne, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre cette lettre aux autorités compétentes sur le terrain, notamment à la police, et d'informer vos électeurs par le biais de votre bulletin municipal, de panneaux lumineux, de votre site web ou encore de vos réseaux sociaux.

Nous vous remercions du soutien que vous apportez à ACTION CONTRE LA FAIM et restons à votre disposition pour plus d'informations sur notre démarchage en face-à-face.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gautier FAY
Chargé de développement des ressources
pour ACTION CONTRE LA FAIM

contact.mairies@actioncontrelafaim.org
03 39 88 00 95

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Action contre la Faim viendra prochainement à la rencontre des habitants de votre ville.

Action contre la Faim organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

Pendant plusieurs jours, les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de votre ville pour leur présenter les actions menées par Action contre la Faim avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs d'Action contre la Faim, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants.

Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner à partir de 20 euros par mois par prélèvement automatique.

Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Aujourd'hui, Action contre la Faim est un acteur majeur de la lutte contre la faim dans le monde.

Sa mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles.

Action contre la Faim a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

Suivez nous sur :

<https://www.actioncontrelafaim.org/>

<https://www.instagram.com/actioncontrelafaim/>

<https://www.facebook.com/actioncontrelafaim>

Montreuil, le 22/05/2026

Objet : Organisation de campagnes d'information 2026

Madame, Monsieur,

L'association **Action contre la Faim (ACF)** est une association et une organisation non gouvernementale indépendante qui mène des actions visant à sauver des vies par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et suite à des situations d'urgence ou de conflits. L'année dernière, notre association est intervenue dans le cadre d'un réseau international, dans 57 pays, venant en aide à plus de 26,5 millions de personnes. ACF centre son intervention sur les domaines de la santé et nutrition - la sécurité alimentaire - l'eau, l'assainissement et l'hygiène ainsi que le plaidoyer et la sensibilisation.

Pour nous permettre de maintenir et développer nos actions partout en France, nous avons besoin de la mobilisation de tous et toutes.

Afin de sensibiliser le grand public au travail de notre association et de leur proposer de nous soutenir, nous organisons des campagnes d'information sur la voie publique.

Pour mener à bien ces campagnes, nous avons choisi de mandater **Olympe Group**, entreprise spécialisée dans l'organisation de campagnes de collecte en face-à-face. Nous nous portons garants de son sérieux et de la qualité de son travail. **Olympe Group** est chargée, en notre nom, de contacter les collectivités territoriales pour obtenir des autorisations de présence puis de mettre en place les campagnes et de s'assurer de leur suivi.

Aller à la rencontre du grand public nous permet de présenter nos actions et d'interagir avec les habitants. Nos campagnes ne font l'objet d'aucune collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus.

Dans le cadre de ces campagnes, **Olympe Group** est mandaté par Action contre la Faim afin de solliciter toute autorisation nécessaire auprès des municipalités.

Ce mandat, associé du badge de la personne se présentant en porte-à-porte, prend effet à compter du 22 mai, jusqu'au 31 décembre 2026 et est valable sur l'ensemble du territoire français.

Merci de votre attention.

Action contre la Faim
102 rue de Paris - CS 10007
93558 Montreuil Cedex
Téléphone : +33 (0)1 70 84 70 70
SIRET : 318 990 892 00073

Fatoumata CISSE
Chargée de Collecte 360
fcisse@actioncontrelafaim.org
102 rue de Paris
CS 10007
93558 Montreuil Cedex





N° de gestion 2021B06751

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 avril 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 907 975 437 R.C.S. Toulouse
Date d'immatriculation 07/12/2021
Dénomination ou raison sociale **OLYMPE GROUP**
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social 100,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID FR3102.907975437
Adresse du siège 7 rue Georges Vedel 31300 Toulouse
Activités principales Conseil en relations publiques, communication et actions force de vente
Durée de la personne morale Jusqu'au 07/12/2120
Date de clôture de l'exercice social 31 août

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms LAGHRISSI Majid
Date et lieu de naissance Le 30/03/1991 à Saint-Gaudens (31)
Nationalité Française
Domicile personnel 26 chemin des Ramassiers 31770 Colomiers

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 7 rue Georges Vedel 31300 Toulouse
Activité(s) exercée(s) Conseil en relations publiques, communication et actions force de vente
Date de commencement d'activité 30/09/2021
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT